

ÉCHOS DES DEUX RIVES

QUÉBEC

15 panneaux permanents

La ville de Québec installera 15 panneaux extérieurs permanents, résistants aux intempéries et au vandalisme résumant l'historique de différents sites. Le court texte, rédigé à l'intention des enfants, permettra d'en apprendre un peu plus sur telle rue ou tel quartier. Un premier panneau est en place depuis décembre près de l'escalier Casse-Cou. Chacun abordera un thème spécifique. Plusieurs retraceront l'histoire des halles ou du marché de l'endroit, qu'on retrouvera au parc Durocher, parc Berthelot, boulevard Champlain, place de Paris et au marché du Vieux-Port. Plusieurs autres retraceront l'histoire de la rue ou de la place depuis 100 ou 150 ans. Ce sera le cas à Place Jacques-Cartier et dans le Mail Centre-ville, rue Saint-Jean, chemin Sainte-Foy, Grande-Allée, rue Des Jardins, place d'Armes et sur la Côte-de-la-Fabrique. À la succursale Canadienne de la bibliothèque de Québec, on retracera l'histoire du quartier Maizerets et celle de la 3e Avenue, angle 8e Rue et 3e Avenue.

Contraventions Dauphine

La ville de Québec n'a toujours pas décidé du sort des centaines d'automobilistes qui ont écopé d'une contravention de 100 \$ pour avoir utilisé la voie d'accès Dauphine du boulevard Montmorency aux heures où elle est réservée aux taxis ou aux autobus de la CTCUQ. Elle ignore si elle en appellera du jugement qui a donné raison à trois automobilistes jusqu'ici depuis la contestation de l'avocat Yvon Chouinard, les autres causes ayant été suspendues par la cour municipale dans l'attente d'un avis de la part du service du Contentieux. Me Chouinard est d'avis que les automobilistes qui ont déjà payé cette contravention ont peu de recours alors que les autres peuvent s'appuyer sur le jugement obtenu. Le comité exécutif devra rendre une décision dans deux semaines.

SAINT-BASILE

Programme d'aide aux zones défavorisées

La MRC de Portneuf partagera un budget de 45 millions \$ avec 27 autres MRC du Québec pour favoriser le développement touristique sur son territoire dans le cadre du programme d'aide aux zones défavorisées. Le programme d'aide, annoncé lundi, permet de subventionner des projets touristiques majeurs. Il s'adresse d'abord aux gens d'affaires mais des promoteurs y ont vu des opportunités pour réaliser des projets comme le port de refuge de Portneuf et l'aéroport régional de Cap-Santé. Les subventions peuvent être versées pour des études et de l'immobilisation visant la mise sur pied, l'agrandissement ou la modernisation d'établissements touristiques ou visant à offrir des services communautaires, culturels ou de loisirs. L'aide financière peut atteindre 90 % des coûts reliés aux études et à 75 % des coûts d'immobilisation.

LA GUADELOUPE

Qualité totale

Pour une première expérimentale au Québec, le Conseil national de recherche du Canada, le ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie et le Conseil économique de Beauce financent un projet portant sur la qualité totale, sur une période de trois ans. Depuis cinq mois, la municipalité et six entreprises associées à la Société de développement de La Guadeloupe (SDIG) se partagent les services de M. Raymond Giguère, ingénieur mécanique. En collaborant. Création Abeille, Enviro-Fibres, Beauce Caoutchou-Beauce Cabines, les Poêles Saint-Georges, Tapis Beautex et l'Imprimerie, Morin qui emploient chacune de 12 à 15 employés, bénéficient d'une expertise respectant les budgets et la quantité de travail de chacune des compagnies, dans un milieu rural de 2500 habitants.

Le député de Vanier prendra sa décision le 1er avril
Lemieux au PC contre L'Allier

QUÉBEC — C'est le 1er avril que le député libéral de Vanier, Jean-Guy Lemieux, annoncera s'il briguera les suffrages à la tête du Progrès civique dans l'espoir de faire la lutte au maire Jean-Paul L'Allier aux élections municipales du 7 novembre.

par ROGER BELLEFEUILLE
LE SOLEIL

Ses états d'âme actuels oscillent entre sa « fidélité » à son chef Robert Bourassa, « qui a su faire une place à des nationalistes modérés comme moi », et l'inconnu que représenterait un nouveau leader libéral qui n'aurait pas cette ouverture.

M. Lemieux reconnaît cependant que le temps presse. Mais avant d'opter sans retour, à 45 ans, pour une reorientation de sa carrière dans l'arène municipale, il doit jongler avec plusieurs facteurs : élaboration

d'un programme, financement de sa campagne, choix des candidats au poste de conseillers, le bien-être matériel de sa famille.

Toutefois, une condition lui semble primordiale : la « passion » nécessaire pour se lancer à l'assaut de nouvelles barricades.

Selon une porte-parole du Progrès civique, Mme Claire Vaillancourt, le congrès à la direction de cette formation aura certainement lieu en avril, bien qu'aucune date n'ait encore été arrêtée.

En somme, le député Lemieux ne voudrait pas se trou-



Jean-Guy LEMIEUX

ver gros-Jean-comme-devant advenant une défaite à la mairie. « Ça fait huit ans, a rappelé cet avocat, au cours d'un entre-

ten avec LE SOLEIL, que je n'ai pas pratiqué le droit ; il n'est pas assuré que je pourrais trouver une place dans une étude d'avocats du jour au lendemain. »

Le fait que les candidats de prestige ne semblent pas se bousculer aux portes du Progrès civique, dont la direction interimaire est assumée par M. André Forgues, pourrait expliquer ce regain d'intérêt pour ce poste de la part du député Lemieux.

En novembre, le député de Vanier affirmait mordicus qu'il entendait bien terminer son deuxième mandat à l'Assemblée nationale, voire qu'il n'excluait pas l'idée d'être de nouveau sur les rangs au prochain scrutin provincial.

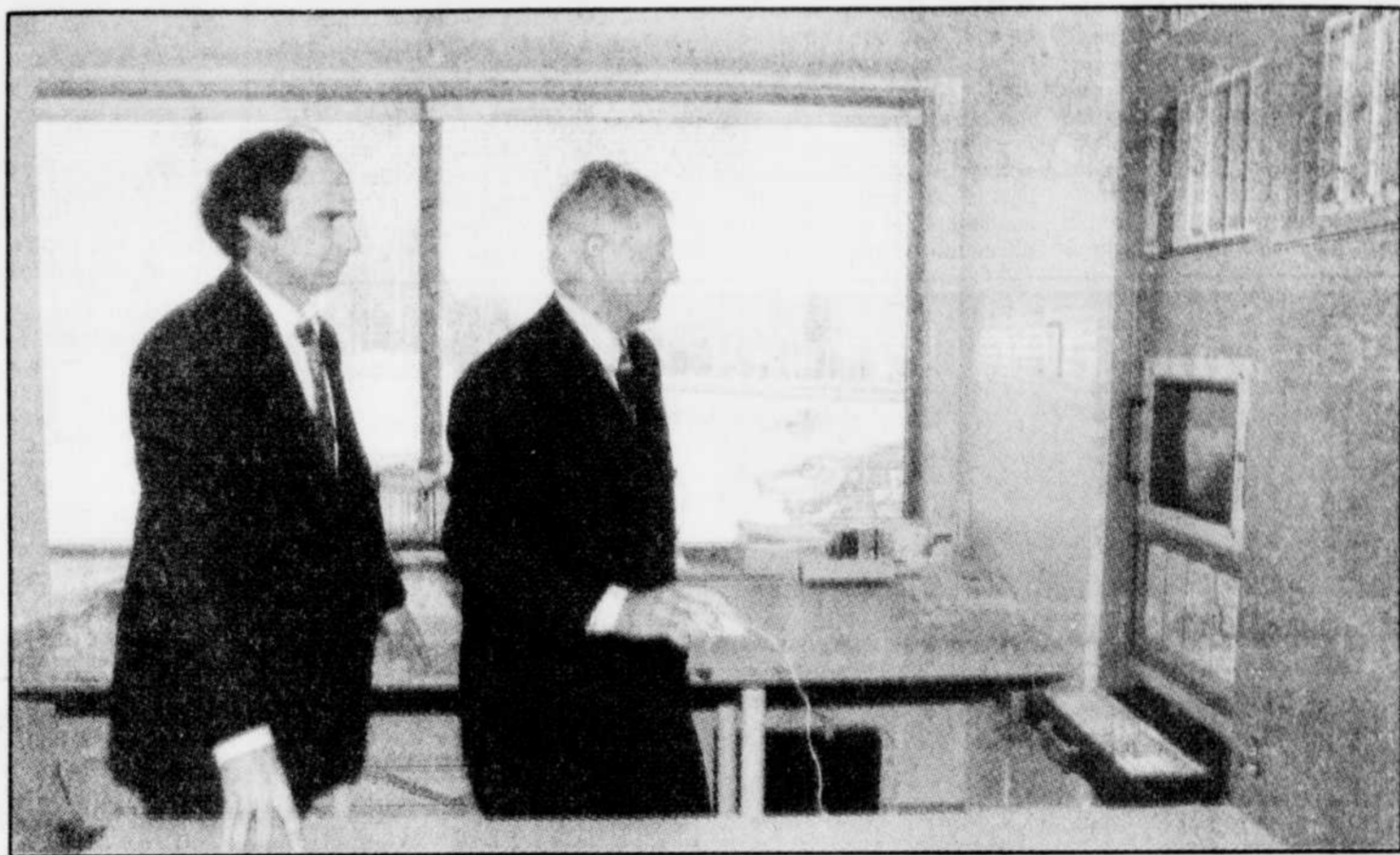
A ce moment, il était acquis que le premier ministre Bouras-

sa était solidement en selle, le mélanome malin qui s'était déclaré à l'automne 1990 n'ayant pas encore manifesté de signes de reprise.

Depuis lors aussi, de « gros noms », tels ceux du ministre Marc-Yvan Côté et de l'ancien ministre du Revenu, Yves Séguin, sont aussi disparus de la liste d'une dizaine d'aspirants possibles à la direction du PC.

Si, quelque poisson d'avril aidant, M. Lemieux ne fait pas le saut dans la mare municipale, il promet de poursuivre son mandat de député. Il soumet que comme pour bien d'autres élus provinciaux, l'état de santé de leur chef constitue une inconnue de taille quant à leur propre cheminement. « Mais c'est six mois avant une élection qu'on décide vraiment d'un nouveau plan de carrière. »

Fini l'entonnoir entre les deux rives!



En compagnie d'un fonctionnaire du ministère des Transports, le ministre Robert Middlemiss (à droite) a fait l'essai, hier, de l'ordinateur qui gère les voies réversibles sur le pont de Québec.

La voie centrale réversible ouverte dès ce matin sur le pont de Québec

SAINTE-FOY — Enfin ! Depuis le temps qu'ils patientaient, les résidents de la Rive-Sud de Québec empruntant régulièrement le pont de Québec ont pu utiliser pour la première fois ce matin la voie centrale réversible menant sur la rive nord.

par JACQUES DALLAIRE
LE SOLEIL

Cette voie permettra non seulement d'accélérer mais de doubler la capacité de circulation sur le pont (3200 véhicules à l'heure) dans la mesure où deux voies sont désormais accessibles en direction nord à l'heure de pointe du matin, d'ordinaire un véritable entonnoir à ce moment de la journée.

Les automobilistes en provenance de Charny, Saint-Romuald ou des municipalités environnantes circulant sur la route 132 empruntent comme d'habitude la voie de droite du pont en direction nord. Ceux venant de Saint-Nicolas s'engagent directement sur la voie

centrale par une nouvelle bretelle d'accès aménagée tout juste en face du centre d'automatisation situé près du pont ou l'on retrouve également deux barrières amovibles. Il ne sera donc plus nécessaire de contourner le rocher surplombant la sortie sud du pont pour enfile le pont.

En semaine, de 7 h à 14 h, deux des trois voies seront ouvertes en direction nord et de 14 h à 7 h, deux voies seront utilisables en direction sud. En fin de semaine, l'horaire passe de 7 h à 16 h en direction nord et de 16 h à 7 h en direction sud. L'horaire pourra varier lors des jours fériés et lors des périodes d'entretien, une voie à la fois sera fermée en dehors des heures de pointe. L'inter-

diction de circuler pour les camions de 2,2 mètres et plus de largeur est maintenue.

La voie centrale réversible, officiellement inaugurée hier avec quelques mois de retard par le ministre délégué aux Transports, M. Robert Middlemiss, s'inscrit dans un ensemble de travaux de 7,3 millions \$, dont une bonne partie a été exécutée aux approches du pont au cours de l'été et de l'automne 1992.

A compter du mois de mai, les travaux entrepris l'an dernier sur la rive nord seront complétés jusqu'au mois d'août. Il s'agit essentiellement d'améliorer l'accès au pont par le boulevard Champlain à l'ouest et le chemin Saint-Louis à l'est.

Si la voie réversible constitue un signe que la région de Québec a grandi, selon M. Middlemiss, il n'est pas exclu que les bouchons de circulation soient refoulés sur la rive

nord, particulièrement sur le boulevard Laurier.

Le député de Louis-Hébert, M. Réjean Doyon, qui participait à la cérémonie d'hier, a d'ailleurs profité de l'occasion pour lancer un pressant appel aux élus municipaux et aux commerçants en vue du « réaménagement total » du boulevard Laurier.

M. Doyon endosse le projet déjà soumis par la ville de Sainte-Foy et sa mairesse Andrée Boucher à ce sujet et invite prestement la mairesse de Sillery, Mme Margaret Delisle, et les commerçants à mettre à leur tour l'épaulé à la roue. « Le gouvernement a fait son bout dans ce dossier qui traîne depuis trois ans, précise M. Doyon. Il est prêt à assumer 50 % des coûts », ajoute le député, déplorant que les divergences entre Sainte-Foy et Sillery et l'indifférence des commerçants pénalisent toute la circonscription.

Rivard étale son plan de réforme de la CUQ

QUÉBEC — Pour la première fois depuis plusieurs années, les maires et mairesses de la Communauté urbaine de Québec ont tenu hier un exécutif public pour entendre un rapport de synthèse préparé par le président de l'organisme, Michel Rivard, sur la réforme de ses structures. Mais, en dépit de cette « ouverture », les discussions sont demeurées, elles, dans l'impasse.

LE SOLEIL

Le huis clos qui entoure normalement tous les débats de l'exécutif a été levé à propos de la réforme, à la demande de Québec qui a estimé que les différentes positions des intervenants étaient déjà du domaine public.

Les maires ont convenu de prendre quelques minutes pour lire le rapport de M. Rivard avant de s'affronter peu après sur le contenu, devant les caméras retrouvées.

Pour le président sortant de la CUQ, qui a puisé à toutes les opinions émises depuis janvier pour rédiger son rapport, le conseil actuel devrait être aboli et le comité exécutif remplacé par un conseil des maires. Tous les maires y siègeraient et Québec aurait droit à un substitut permanent, avec droit de vote en cas d'absence du maire.

Le mode de votation serait celui de la majorité des deux tiers des voix basées sur la population, comme c'est le cas actuellement. C'est à ce conseil que reviendrait le droit de faire les nominations, de statuer sur les recommandations des commissions, d'autoriser les dépenses de plus de 100 000 \$ et d'approuver les budgets de la CUQ et de la CTCUQ.

Quatre commissions (aménagement, circulation et transport, développement économique et tourisme, environnement et finances et administration) remplaceraient les trois actuelles. Tous les maires y auraient une fonction.

Vendredi à Cbv Bonjour chaque dollar bâtit une Symphonie



SRC  **CBV 980**

Vendredi de 6 h à 9 h, le marathon de l'OSQ se poursuit à l'émission CBV Bonjour avec Renée Hudon, André Chouinard et Pierre Poitras. Participez à la fête!

Centre de formation collégiale à Charny

Les leaders du milieu s'impatientent

Différents intervenants socio-économiques de la MRC des Chutes-de-la-Chaudière et de Lotbinière exigent une rencontre, dans les plus brefs délais, avec la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science, Mme Lucienne Robillard, afin d'avoir l'heure juste quant à l'avenir d'un centre de formation collégiale qui pourrait accueillir de 800 à 1000 cégépiens à Charny.

par VINCENT CLICHE
LE SOLEIL

Au cours d'une rencontre d'information, hier, à Saint-Romuald, regroupant une cinquantaine de représentants des forces vives du milieu, les porte-parole du comité de concertation des Chutes-de-la-Chaudière ont rappelé l'impatience de la population de la Rive-Sud devant l'absence de réponse du gouvernement à un projet qui a vu le jour en 1987.

Ces intervenants craignent surtout de se faire tirer le tapis sous les pieds par les demandes venant d'autres régions. « A l'heure où l'on assiste à un important lobby de la part des régions de Portneuf, Charlevoix et Montmagny, on s'inquiète de ne pas avoir été informé de quelque décision que ce soit concernant un dossier pourtant reçu et entendu par la ministre, lors de la commission parlementaire sur l'enseignement collégial à l'automne », a expliqué le préfet de la MRC, M. Claude Boiteau.

Que ce soit le représentant de la chambre de commerce, M. Richard Ramsay, ceux des commissions scolaires, Mme Evariste Normand, Alain Lavoie et Anicet Gagné, ceux du milieu politique, M. Marc Lavallée, maire de Char-

ny, et Mme Denise Carrier-Perreault, députée des Chutes-de-la-Chaudière, chacun a fait valoir les avantages socio-économiques de l'implantation d'un centre d'enseignement collégial dans une région où l'accroissement de la population est fulgurante.

« Nous sommes exaspérés cependant, de dire le préfet Boiteau, de devoir démontrer constam-

ment l'évidence, et de se faire offrir des solutions insatisfaisantes et à courte vue qui feraient rugir de rage d'autres régions. »

« Avec tout le respect que nous avons pour les citoyens de la Rive-Nord, si on continue de solutionner le problème d'accès en augmentant la capacité d'accueil dans les cégeps de la Rive-Nord et en trouvant des solutions de fortune pour la Rive-Sud, jamais notre région même reconnue par décret ne pourra se développer », a-t-il expliqué.

Quant à la députée Carrier-Perreault, qui a transmis hier à la ministre Robillard, la demande d'une rencontre urgente, elle croit

qu'il est temps d'allouer les budgets nécessaires à la réalisation d'un centre d'études collégiales à Charny, avant d'accroître à nouveau les capacités d'accueil des cégeps environnants. Selon elle, surpeuplés ces cégeps (Lévis-Lauzon, Sainte-Foy, Garneau ou Limoilou) ne sont plus en mesure d'assurer adéquatement les services d'encadrement si essentiels aux jeunes.

Mme Carrier-Perreault se promet de rappeler, lors de la rencontre demandée, à la ministre Robillard ses différentes déclarations concernant « la nécessité de renforcer les fonctions d'orientation et d'encadrement des élèves ».

Résidence pour étudiants au cégep Garneau

Un projet de plus de 3 millions \$

QUÉBEC — Une résidence pour 200 étudiants sera mise en chantier au cégep François-Xavier-Garneau dès que le décret ministériel autorisant la location du terrain aura été signé par les autorités gouvernementales. Le projet évalué à un peu plus de 3 millions \$ sera situé derrière le centre d'éducation physique du cégep.

LE SOLEIL

M. Jean Asselin, directeur général de l'établissement du boulevard de l'Entente, à Québec, a confirmé au SOLEIL le projet qui mijotte depuis deux ans. « Nous attendons la signature du décret dans les prochains jours, a-t-il affirmé. Ceci nous permettra de louer le terrain par bail emphytéotique à

une corporation qui gèrera la résidence pour étudiants. Nous espérons pouvoir démarrer le chantier en août pour que la résidence soit prête à la session d'automne 1994. »

Selon les études effectuées par le cégep, qui n'a pas de bâtiment pour loger ses collégiens, la création d'une telle résidence était souhaitable et nécessaire puisque plusieurs techniques offertes des-

servent tout l'Est du Québec. Ainsi, bon an mal an 1400 personnes de régions éloignées viennent à Garneau pour leur apprentissage. Selon les hypothèses envisagées, M. Asselin considère que le bassin potentiel d'étudiants intéressés à louer une chambre sur le campus serait d'environ 750 personnes.

Des ententes devraient être signées dans les prochains jours avec le promoteur qui construira et gèrera la première phase de 200 chambres de la résidence des étudiants. M. Asselin n'a pas voulu avancer qu'il y aurait nécessairement une deuxième phase dans un avenir rapproché, mais le projet est envisagé.



Louis-Guy
LEMIEUX

Les cafés sympas (1)

Ils ont tous un point en commun : ils ont été les premiers, à Québec, à servir du bon café, du vrai café, du café express. Autre particularité : un style relax de restauration hérité de l'époque, pas si lointaine, de la bohème artistique du quartier latin. Nostalgie.

Ce sont les cafés du centre-ville. Les petits cafés sympathiques qui participent à la qualité de vie des résidents. Ils sont tellement présents dans les quartiers qu'on les prend pour acquis. Erreur. C'est quand ils disparaissent qu'on les regrette. Qu'on comprend qu'ils rythment, au ralenti, la vie urbaine.

J'en retiens quatre qui ont tous une histoire. Quatre qui forment comme un réseau naturel. Ceux qui aiment marcher à pied sec la ville de Québec les ont tous fréquentés un jour ou l'autre. Pour prendre un café, pour manger, pour lire le journal, pour donner rendez-vous à un ami ou à un amour. Ils s'appellent Le Chantauteuil, Le Kriehoff, Le Hobbit, Le Temporel.

Le Chantauteuil

Réaménagé récemment en café-bistrot par ses propriétaires, Richard Delavaud et Marie Rioux, Le Chantauteuil, coin Saint-Jean et D'Auteuil, est déjà une institution pour deux ou trois générations de Québécois qui y ont vécu intensément leur jeunesse et ça continue. Certains clients sont des monuments classés.

Je connais des gens qui ont quitté la région et qui s'arrangent pour revenir au Chantauteuil, régulièrement, comme en pèlerinage.

Le café-bistrot s'est fait une nouvelle clientèle fidèle. Le midi, les jeunes professionnels (architectes, avocats, fonctionnaires) côtoient, en toute harmonie, les artistes du groupe Obscure, les comédiens du théâtre de la Bordée, les danseurs(se)s de Danse-Partout... Ils sont attirés par une cuisine familiale, par une formule de bon vin en bouteille servi au verre à des prix honnêtes et, surtout, par l'extrême gentillesse de Marie Rioux, elle-même un bon peintre, qui sert aux tables.

Richard Delavaud, le chef, explique que son fonds de commerce, le midi, est constitué de professionnels qui étaient, il y a quelques années, des étudiants et des clients réguliers. L'actuel ministre du Revenu, Raymond Savoie, est de ceux-là. Il était barman pour payer ses études.

Le soir, la clientèle change du tout au tout. C'est plus tranquille. Le café cherche, sans y parvenir pour le moment, à ressusciter la grande époque des années 1970, alors que c'était vivant, bruyant, parfois délirant, sept soirs par semaine, jusqu'à trois heures du matin. Tous les bars du Vieux-Québec ont le même problème : les oiseaux de nuit ont quitté le quartier.

Ancienne crêperie bretonne, Le Chantauteuil a ouvert ses portes en septembre 1968. C'est Gilles Vigneault qui a baptisé le café qui faisait aussi boîte à chansons et café-théâtre. Au début, ils étaient un groupe de huit actionnaires et amis, dont Vigneault, le comédien Jean Guy, le poète Jacques Garneau, l'avocat Richard Grenier et le chansonnier Léo Monast. La légende veut qu'ils aient investi la somme astronomique de 100 \$ chacun pour partir la boîte. Et vogue la galère...

On ignore généralement que le Chantauteuil du début était une réplique à peu près exacte du Port-Salut, un cabaret de la rive gauche, boulevard Saint-Jacques, à Paris, près du Panthéon. L'idée était de Léo Monast qui a repris le café, seul, avant de le revendre aux Delavaud.

Nommez tous les peintres, comédiens et écrivains qui se sont faits un nom à Québec et au Québec, ils sont tous passés par le Chantauteuil en spectacle, comme client ou comme serveur. Le jeune monologiste débutant Yvon Deschamps s'y est produit de même que Pierre Dudan, en fin de carrière. Dorothy Berryman, Marie Tifo, Germain Houde, Rémy Girard, Michel Daigle y ont joué les premières pièces de Jean Barbeau. Pierre Morency y a écrit ses poèmes « de la froide merveille de vivre ». Le peintre Georges Saint-Pierre y a bu ses tableaux avant de les vendre. Nommez-les tous...

Bien administré, le Chantauteuil connaîtra d'autres jours heureux. En espérant qu'il conserve jalousement son cachet de café de quartier. C'est ce qui fait tout son charme...

ÉCHOS du Bas-Saint-Laurent

■ Avenir incertain pour Canadelle de Matane

MATANE — L'avenir de l'usine d'assemblage de sous-vêtements féminins Canadelle à Matane n'aura jamais été aussi incertain. Canadelle pourrait fermer son usine et concentrer ses opérations dans ses usines de Vanier et de Lac-Mégantic tout en conservant au total sensiblement le même nombre d'employés. Présente à Matane depuis janvier 1967, Canadelle était il y a trois ans le plus important employeur industriel de la région avec 240 personnes, pour la plupart des couturières, pour une masse salariale de 2,5 millions \$. Aujourd'hui, l'usine n'en compte plus que 90 et elle en aura moins de 70 en juin. Joint à Montréal, le vice-président à la production, M. Robert Létourneau, précise que le dossier avance et qu'une décision « claire et ferme » sera prise d'ici aux vacances d'été.

■ Baie-des-Chaleurs Aquaculture acheté pour 500 000 \$

SAINT-OMER — Un groupe composé de trois compagnies de la région de Québec et du comté de Bonaventure achètera les installations de Baie-des-Chaleurs Aquaculture, de Saint-Omer en Gaspésie, pour un montant de 500 000 \$ et continuera de faire l'élevage du saumon dans ce complexe évalué à 7 millions \$, mis en faillite le 8 février dernier. Le porte-parole du groupe acquéreur, Ernest Allard, professeur au cégep de Sainte-Foy et originaire de Saint-Omer, précise qu'une somme additionnelle de un million \$ devra être investie dans l'entreprise pour l'entretien des installations et pour préparer les prochaines récoltes. Le groupe compte produire du saumon de huit à neuf mois par année au lieu de quatre ou cinq, comme c'est le cas depuis la fondation de l'élevage en 1985.

■ Dédommagements insuffisants

SAINTE-BRIGITTE-DE-LAVAL — Trois familles de l'île Enchanteresse ont choisi de quitter leur île mais le dédommagement proposé par la direction de la sécurité civile au ministère de la Sécurité publique est insuffisant. Leur résidence est inhabitable. Une situation que dénoncent le député de Montmorency, M. Jean Filion et le maire de Sainte-Brigitte-de-Laval, M. Gabriel Lalonde. Le député Filion a réussi à rencontrer le ministre de la Sécurité publique, M. Claude Ryan, en fin de journée hier, et il s'en est déclaré satisfait, le ministre lui semblant très ouvert à une réévaluation du dossier.

Les Léger-Paiement économisent



CAVALIER

169\$
PAR MOIS*
SUR 36 MOIS

9293\$**

OU

C'est en plein le temps de profiter des économies et de tout l'équipement que vous offre la Cavalier VL 4 portes 1993.

- Moteur 4 cylindres de 2,2 L
- Boîte manuelle 5 vitesses
- Freins antiblocage (ABS)
- Verrouillage automatique des portes



Assistance
ROUTIÈRE 24

VOS CONCESSIONNAIRES

CHEVROLET

Geo

Oldsmobile

PARTICIPANTS

*Prix basé sur un bail de 36 mois, avec un versement initial de 1 650 \$ (ou échange équivalent), transport, premier paiement et tous les rabais fiscaux GM inclus. Dépot de 300 \$ remboursable. Taxes en sus. Kilométrage limité à 24 000 km par année. Le crédit du kilométrage excédentaire est de 3 \$ par kilomètre. Sujet à l'approbation du crédit. Offre d'une durée limitée. Réserve aux particuliers et ne s'applique qu'aux modèles seuls 1993 en stock. **Prix en dollars et centimes. Tous les rabais fiscaux GM inclus. Tous les détails chez vos concessionnaires Chevrolet Geo Oldsmobile. ***Selon la première combinaison. 11. Assistance routière Chevrolet est offerte sur les modèles Chevrolet 1993. Durée: 3 ans ou 60 000 km selon la première éventualité. Détails chez votre concessionnaire Chevrolet Geo Oldsmobile.

Hausse des taxes

Des citoyens de St-Nicolas en colère

SAINT-NICOLAS — La grogne s'installe chez les citoyens de Saint-Nicolas, en banlieue sud de Québec. Près de 200 d'entre eux ont participé lundi soir à une assemblée fort houleuse du conseil municipal pour exprimer leur ras le bol de la gestion de leur ville dirigée par le maire Richard Blondin et leur appréhension de fortes hausses de taxes.

par JACQUES DALLAIRE
LE SOLEIL

Un comité de citoyens est d'ailleurs en gestation et une assemblée de formation est prévue dès lundi prochain au sous-sol de l'église paroissiale, afin d'avoir la ville à l'oeil.

« Je trouve grossier le comportement du conseil et je déplore son manque de transparence dans plusieurs dossiers », commentait hier au cours d'un entretien avec LE SOLEIL M. Jean Duchesneau, l'un des principaux ténors du regroupement qui a échangé des mots aigre-doux avec le maire lundi soir.

M. Duchesneau craint que les « dépenses somptuaires » de la ville concernant notamment son service d'incendie et son implication dans plusieurs programmes inter-régionaux, dont ceux de la police et de l'épuration des eaux, menagent des lendemains fort amers pour l'ensemble des citoyens.

« C'est pire que Mme Boucher à Sainte-Foy », clame un autre citoyen, M. Gilbert Trudel, qui dit payer déjà 2000 \$ de taxes par année. « Quand je vois qu'on garroche l'argent par les fenêtres, moi ça m'insulte et ça m'indique qu'il est temps qu'on s'occupe de nos affaires », ajoute-t-il.

Le maire Blondin qualifie pour sa part de « chiffres exagérés » et « d'information mal documentée », quoique certaines soient vraies, contenus dans un document que le comité provisoire des citoyens a fait circuler en fin de semaine dernière laissant présa-

ger une hausse de taxes de 600 \$ en deux ans.

Pour beaucoup d'infrastructures, la ville ne tarifie pas à même la taxe foncière, explique le maire, mais au mètre carré de surface, ce qui risque, d'après lui, de pénaliser davantage les grands propriétaires fonciers dont les terrains ne sont pas encore aménagés.

M. Blondin estime à 250 \$ la taxe que chaque contribuable devra assumer sur une période de deux à trois ans pour combler la part de financement de 2 millions \$ de la ville pour l'usine d'épuration des eaux usées. « Ça va nous coûter plus cher à Saint-Nicolas qu'ailleurs, précise le maire, à cause de notre situation géographique particulière ».

M. Blondin prend avec un certain grain de sel l'intervention du comité de citoyens. « Ce comité, dit-il, est essentiellement composé de gens du secteur village et de pompiers mécontents ». La ville avait eu maille à partir avec ses pompiers volontaires récemment, lesquels avaient démissionné en bloc pour ensuite négocier leur retour, à la suite de l'embauche d'un directeur du service des incendies à temps plein au salaire de 50 000 \$ par année.

UNE PLACE AU SOLEIL



Faire parvenir vos communiqués à: **PIERRE CHAMPAGNE**
LE SOLEIL, C.P. 1547, 390, St-Vallier Est, Québec, G1K7J6.
Tél: 647-3394 Fax: 647-3374

Les Rioux

L'Association des familles Rioux d'Amérique célébrera, les 23, 24 et 25 juillet, son dixième anniversaire, dans le Témiscamingue. Tous les membres de l'association, les Rioux comme leurs alliés, sont invités à fraterniser. Des autobus seront nolisés pour voyager les Rioux de Trois-Pistoles au Témiscamingue. Le départ de Rimouski se fera le 22 juillet. Pour plus de renseignements, il faut appeler **Carmen Rioux** au 724-4081.

Pierre, tu es pierre...

L'épouse du marathonien **André Viger, Louise Scalabrini-Viger**, vient de publier un livre sur le pouvoir des pierres. Gemmologue de formation, l'auteure s'intéresse aussi, et de longue date, à l'aspect ésotérique du sujet. Le diamant serait, écrit-elle, la pierre de l'abondance; le grenat a une grande force régénératrice; le jade favorise la fertilité; l'opale permet de balancer notre niveau émotionnel, etc. Un livre écrit simplement qui s'avère être une initiation à une grande aventure dans un monde extraordinaire. Le prix? 17,95 \$.

Méningite

Soucieux de répondre aux besoins de ceux et celles de moins de 20 ans qui n'auraient pu être rejoints lors de « l'opération méningite », le CLSC Laurentien informe la population qu'une clinique spéciale de rattrapage se tiendra, sur rendez-vous seulement, le 31 mars, de midi à 20 h, dans les trois points de services du CLSC. Pour prendre rendez-vous, il faut téléphoner, au 872-0881, si vous résidez à L'Ancienne-Lorette, ou dans les quartiers Champigny et Chauveau; au 872-9166 si vous demeurez à Cap-Rouge ou à Saint-Augustin; et au 688-9212, si vous habitez Vanier ou les quartiers Duberger ou Les Saules.

Tricot à l'aiguille

Mme **Jeannine Simard** tente de former un groupe de tricot à l'aiguille au Centre Mgr Bouffard, sis au 680 de la rue Ste-Thérèse. Cette activité de huit semaines qui se déroulera durant les mois d'avril et de mai, permettra de découvrir les techniques de confection des chaussettes, des mitaines, des encolures et des emmanchures. Il faut composer le 681-7598 pour s'y inscrire.

Jardins d'Écoliers

La direction du Jardin Botanique de Montréal organise des retrouvailles, le 21 mai, pour tous ceux et celles qui ont déjà

travaillé aux Jardins d'Écoliers. Ces jardins, créés par le frère Marie-Victorin en 1938, devenus depuis 1990 les Jardins-Jeunes, ont vu passer beaucoup d'amateurs et de jardiniers qui ont su montrer aux jeunes de 9 à 14 ans l'art du jardinage et des sciences naturelles. Les anciens et les anciennes qui veulent plus de renseignements sont priés de communiquer, à Montréal (514) avec **Chantal Arseneault** (326-5076) ou avec **Patrick Perret** (522-1943).

On agrandit

La compagnie Pub Photo, propriété du photographe **Claude Mathieu**, a déménagé pour agrandir ses locaux. Autrefois située sur la 1ère Avenue, à Charlesbourg, Pub Photo a maintenant ses studios au 445, ave St-Jean-Baptiste, à Québec, avenue qu'il ne faut pas confondre avec le quartier du même nom puisqu'elle est située près de l'intersection du boulevard Hamel et du boulevard Henri-IV.

Dîner gastronomique

La Fondation François-Charon tenait, le 22 janvier, au Concorde, son premier dîner gastronomique de venaison durant lequel on offrait des forfaits de chasse et pêche totalisant une valeur de 25 000 \$. Ce souper devait rapporter 14 500 \$ nets à la fondation ce qui a motivé les organisateurs à tenter l'expérience annuellement. Déjà 30 personnes ont réservé pour l'an prochain, sans même connaître la date ni l'endroit de ces agapes. **Jean-Claude Hébert** aimerait remercier tout le personnel du Centre François-Charon et particulièrement le Dr **Danny McKinnon** pour leur excellente collaboration à la vente des cartes pour ce repas mémorable.

Les Lions Laurentien

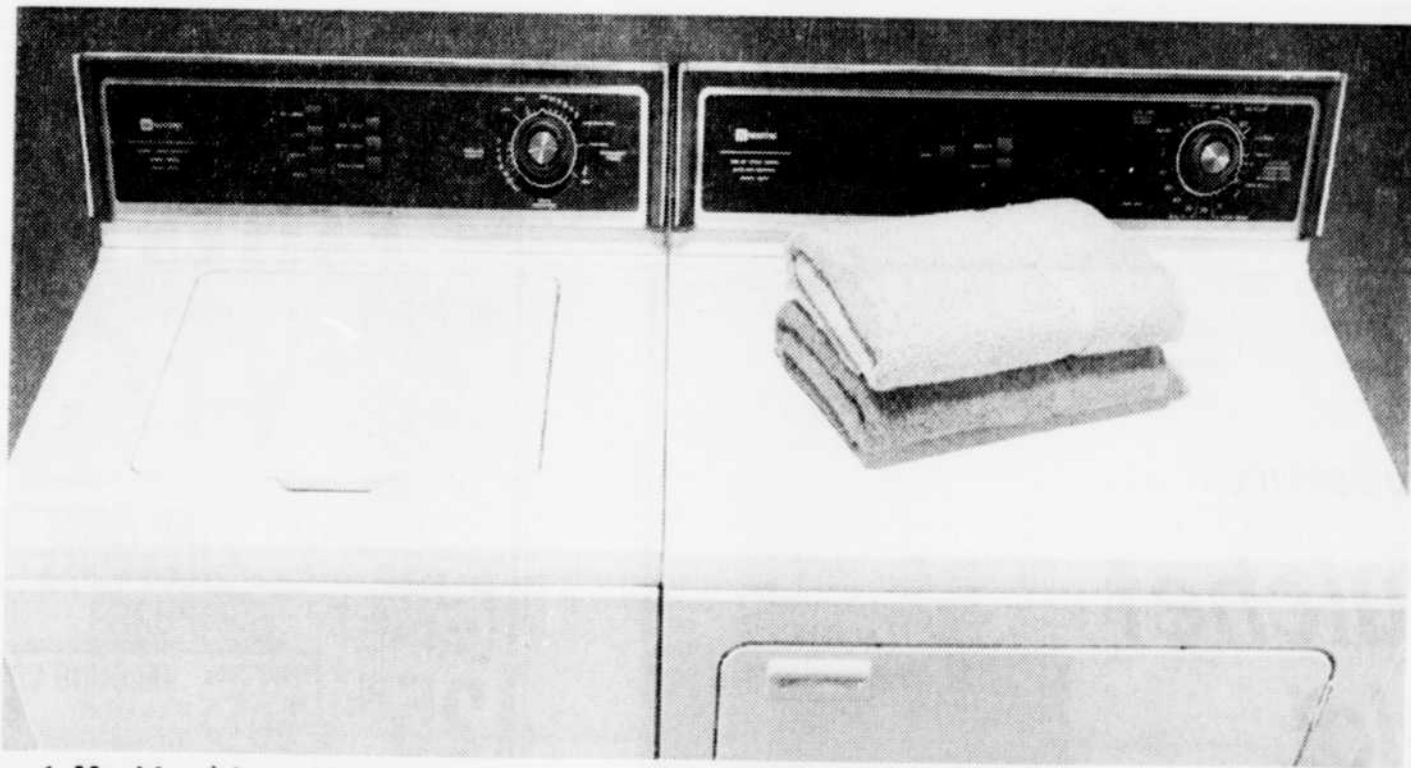
C'est à **Charles Lacroix**, le président des restaurants La Cage aux Sports de la région de Québec, que le Club Lions Laurentien a confié la présidence d'honneur de la 12e présentation de son cocktail bénéfice 1993 qui se tiendra le vendredi 7 mai, à 18 h, au patro de Charlesbourg, au 7700, 3e Avenue Est. Il faut compter 70 \$ pour participer à cette soirée. Le buffet est précédé d'un bar ouvert.

Trois complices

Du 18 au 28 mars, la Galerie du Trait-carré de Charlesbourg présente trois artistes complices, **Françoise Bélisle, Denise Gourdeau** et **Micheline Thérien**. Chacune a exposé à plusieurs reprises lors de regroupements collectifs ainsi qu'en solo. Ce sont des femmes à la sensibilité chaleureuse qui possèdent la maîtrise de leur art. Par ailleurs, la Société artistique de Charlesbourg reçoit l'artiste **Marc Grand Bois**, demain à 19 h 30, au Centre communautaire et culturel de la ville. Il réalisera une aquarelle qui sera offerte à l'assistance au terme de la soirée. Dans les deux cas, vous aurez plus de renseignements en téléphonant au 623-1877.

LA FORCE MAYTAG (qualité et rendement supérieurs)

À l'achat de ce duo lavage (n° 1 et n° 2), vous recevrez un coupon-remise à poster de 100.00!
Offres de remise en vigueur jusqu'au 3 avril 1993. Plus de détails en magasin.



1. Machine à laver Maytag, avec coupon-remise à poster de 50.00 du fabricant.

- Très grande contenance
- 3 combinaisons de température
- 4 niveaux d'eau • Distributeur de produit assouplissant • Cycle «Fabric-matic» pour tissus délicats. Modèle LAT8640BBW, blanc. (Ton amande, 15.00 en sus).

749⁹⁹

Rayons des électroménagers, 257 et 556.

2. Sèche-linge Maytag. • Commande de séchage automatique • Séchage humide ou à sec • 3 réglages de température. Modèle DE8420, blanc. (Ton amande, 15.00 en sus).

579⁹⁹

2A. (Hors photo). Lave-vaisselle «Jetclean» de Maytag à encastrer. Modèle DWU8460ABX. 599⁹⁹

Les avantages de la carte Eaton

Utilisez votre carte Eaton et obtenez la livraison gratuite, à votre domicile ou à votre bureau, avec tout achat de 200.00 ou plus. (À l'intérieur de notre circuit de livraison). Offre en vigueur jusqu'au 31 août 1993.



EATON

Argent remis si la marchandise ne satisfait pas

RÉSULTATS

Banco Tirage du 93-03-16

1	7	8	16	18
25	33	36	41	44
46	51	53	62	63
66	67	68	69	70

Prochain tirage: 93-03-17
T.V.A., le réseau des tirages

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

CONFÉRENCE



Méditation et harmonisation
FRÉDÉRIC-ANDRÉ HURTEAU
M.A. PSYCHOLOGIE TRANSPERSONNELLE

Soirée-rencontre pour se donner un temps d'arrêt, renouer avec son sage intérieur, écouter la voix de son intuition et s'harmoniser.

Reservations nécessaires:
839-7522

DATE: Mercredi 24 mars, 19h30
LIEU: Hôtel Plaza Universel
3031, boul. Laurier, Ste-Foy
Ateliers à venir
Guerrier intérieur et estime de soi
les 3 et 4 avril
Visionnaire intérieur et intuition
les 17 et 18 mai

chambre de commerce
de la rive-sud de Québec

Bâtissons notre région
DÉJEUNER-CAUSERIE



CONFÉRENCIER: Me René Paquet,
président de la
Corporation Québec 2002

SUJET: Québec 2002 et son impact sur la Rive-Sud
DATE: Le mardi 23 mars 1993
HEURE: 11 h 30 précises
LIEU: Hôtel Motel Rond-Point
53, route Kennedy, Lévis
CÔÛT: 33 \$ membre
38 \$ non-membre
(taxes incluses)
RÉSERVATION: Madame Sylvie Lamontagne
au 837-3411
EN COLLABORATION AVEC:



Le pourvoyeur Gagnon veut la moitié des nouveaux permis, pour Anticosti

CAP-CHAT — L'homme d'affaires Jean Gagnon réclame la moitié des 1 500 permis de chasse additionnels que s'appête à émettre le MLCP pour le territoire d'Anticosti.

par HENRI MICHAUD
collaboration spéciale

Représentant de la Pourvoirie Anticosti, de Safari Anticosti et de la pourvoirie Aquila, Jean Gagnon est catégorique: « Nous devons obtenir la moitié des permis de chasse au chevreuil que devrait prochainement émettre le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche (MLCP). Actuellement, la Société des Etablissements de Plein-Air du Québec (SEPAQ) peut offrir 3 000 places aux détenteurs de permis tandis que les pourvoiries privées sont limitées à 1 500. Si le MLCP refuse de nous accorder cette augmentation, il n'aura qu'à nous racheter et nous quitteront l'île, tout simplement. »

Jean Gagnon affirme que la SEPAQ a déjà profité, en 1986-1987, de places additionnelles. « Un total de 1000 permis avaient alors été émis mais les pourvoiries privées n'avaient rien obtenu. Cette fois, nous voulons notre part. Nos pourvoiries peuvent offrir, elles aussi, des forfaits abordables aux chasseurs intéressés. »

L'homme n'en est pas à sa première tentative pour améliorer la rentabilité de ses investissements. Depuis au moins 3 ans, Jean Gagnon réclame également une partie du territoire situé à l'est de

l'île et géré par la SEPAQ. Les récentes informations faisant état de la privatisation d'une partie du territoire ont toutefois soulevé un tollé chez les membres du Regroupement des commerçants de l'île d'Anticosti et les maires de la Minganie, entre autres.

SEPAQ-Anticosti a enregistré des pertes d'exploitation de

465 000 \$, en 1992. L'année précédente, la société affichait des profits de 194 000 \$. La gestion d'environ 60 % du territoire: un paradis de chasse et de pêche, lui a été confiée en 1984, soit 10 ans après l'acquisition de l'île, d'une superficie de 7 943 kilomètres carrés, par le gouvernement du Québec.

SM 3 est essentiel au progrès

SEPT-ÎLES — L'hydroélectricité et donc, le projet SM 3, est un élément clé dont les populations nord-côtière et québécoise ne peuvent se passer pour assurer leur développement.

par MARC SAINT-PIERRE
LE SOLEIL

C'est ce qu'a affirmé le maire de Sept-Îles, Jean-Marc Dion, hier.

Le maire Dion, qui s'adressait aux membres de la Commission Delisle à l'occasion de leur deuxième journée d'audience.

« Les études disponibles à travers le monde démontrent de façon évidente que l'hydroélectricité demeure dans sa sphère l'énergie la plus économique, la plus durable et surtout renouvelable. Nous partageons les énoncés

de ces études », a indiqué le maire.

« Ce projet arrive à temps, alors que la récession atteint de plein fouet notre économie régionale. La construction de SM 3 apportera aux citoyens de Sept-Îles et de la Côte-Nord un stimulant économique qui sera fort apprécié de tous », a-t-il dit.

Et pas de bouleversement à prévoir avec l'arrivée d'Hydro. « Sept-Îles peut accueillir sans investissement additionnel un projet tel SM 3 grâce à toutes les infrastructures disponibles sur son territoire », a noté M. Dion en é-

numérant à la volée le parc industriel de la ville, le port de mer, l'aéroport régional, la disponibilité d'habitations, les équipements sportifs et culturels, le système scolaire, etc.

Comme pour faire écho aux propos du maire et ceux exprimés la veille par la Chambre de commerce, la plupart des intervenants qui ont témoigné aux audiences en journée se sont plutôt déclarés favorables à la réalisation du projet de 3 milliards \$, sinon carrement pour.

La ronde de Québec qui se déroulera plus tard semble en revanche devoir être le terrain de manœuvre des Verts qui s'opposent au projet et suggèrent contre vents et marées d'autres alternatives.

Comme le Conseil de bande de Uashat-Mani-Utenam la veille avec qui il a d'ailleurs travaillé sur le dossier SM 3 en étroite collaboration, le Conseil attikamek-montagnais (CAM) qui est intervenu en soirée s'est prononcé contre SM 3.

Dans l'esprit du président du CAM, René Simon, SM 3 comporte trop de risques pour la saumure de la Moisie, l'étude d'impact d'Hydro comporte de nombreuses lacunes et incertitudes, l'examen environnemental public est incomplet et déficient, etc.



Jean Boudreau, il y a deux ans, lors de la rénovation de la maison pour sidéens Marc-Simon.

Le sida emporte Jean Boudreau

QUÉBEC — Le « sidéen-businessman » Jean Boudreau qui avait entrepris il y a quelques années une campagne de sensibilisation à la cause des sidéens, est décédé, hier matin, à l'âge de 45 ans, à la maison Marc-Simon où il était depuis 3 semaines, d'un cancer consécutif au sida.

La maladie s'était manifestée il y a environ deux ans, alors qu'il avait entrepris la rénovation de la maison Marc-Simon pour sidéens, située dans la rue Chouinard, près du Parc des Braves.

Homme d'affaires qui avait connu tour à tour la fortune et la ruine, il a enduré par la suite le désespoir que subissent souvent ceux qui apprennent qu'ils sont séropositifs. Après une année de déprime, il avait décidé de consacrer les jours qui lui étaient comptés à la cause du sida et des sidéens, et c'est ainsi qu'il avait entrepris de lancer une campagne de financement pour rénover la maison Marc-Simon.

Ses proches rappellent qu'il avait tout orchestré, tant la campagne de financement que le chantier, projet qu'il a réalisé

sur une période d'un peu plus d'un an, au coût de 300 000 \$, alors qu'il avait convaincu plusieurs hommes d'affaires et notamment des entrepreneurs, à participer à ce projet.

Ses amis soulignent que le zèle de Jean Boudreau à défendre la cause des sidéens ne s'est pas arrêté là. Il a entrepris plusieurs projets importants, axés sur la sensibilisation du public au problème du sida.

Ces projets, affirme une amie, Mme Marielle Collin, ont conduit ceux qui vivaient dans son sillage à fonder le collectif de sensibilisation et d'action Jean Boudreau, qui s'occupera de mener à terme ces projets de sensibilisation, dont le public entendra parler d'ici quelques semaines. Il a été emporté avant la réalisation de ses projets, disent ses amis, mais son oeuvre lui survivra.

NOUVEAUTE 1993

GLASTRON

SSV 175 SE
Le SSV 175 édition spéciale est un modèle haut de gamme. Sont compris: moteur Mercruiser 3.0 l, jauges, compartiment à skis, pare-brise teinté s'étendant sur les côtés, compartiment d'entreposage, radiocassette AM-FM, et plus encore.

Venez nous rencontrer au **SALON NAUTIQUE** à Place Laurier du 17 au 21 mars 1993

14 950\$

Robitaille Marine 2173-4157 Québec Inc.

2980, Mgr-Gauthier, C.P. 5023, Beauport G1E6B3 **Tél.: 661-8491**

75 VÉHICULES EN EXPOSITION À L'INTÉRIEUR

GRAND CHEROKEE 1993

Beau choix de Grand Cherokee pour livraison immédiate

PROMOTION SPÉCIALE DE MAISONNEUVE COUREZ LA CHANCE DE GAGNER UNE

Jeep

certificat de garantie des **MEILLEURS PRIX PLUS** pour une Jeep ou une Eagle

Transport et préparation inclus

Établi au centre-ville depuis 1929

MAISONNEUVE

Jeep Eagle

Rabais de 750 \$ accordé aux diplômés!

A côté du Grand Théâtre de Québec

47, boul. René-Lévesque Est
138, rue Maisonneuve 529-8135

Collaboration avec:

CHOI 98.1 FM

FABRICVILLE

FAITES DES ÉCONOMIES D'OR

1/2 PRIX!
PATRONS McCALL avec tout achat de tissu et sur présentation de votre carte Or.

OUVERT LE DIMANCHE
11h à 17h

1/3 DE RABAIS
SELECTION SPÉCIALE D'ACCESSOIRES

PURE LAINE 25% DE RABAIS

PURE LIN 20% DE RABAIS

25% DE RABAIS!!!
SUR TOUTES LES SOIES PURES

LA VENTE SE POURSUIT JUSQU'AU 20 MARS 93

50% VELOURS CÔTELÉ
90 cm / 115 cm
Cour.: jusqu'à 7,98 m

30% IMPRIMÉS CHALLIS
Cour.: 9,98 m

NOUVEAU IMPRIMÉS CHALLIS
Cour.: 9,98 m

35% IMPRIMÉS FUJIETTE
Cour.: jusqu'à 13,98 m

33 1/3% POLYESTER JACQUARD
Cour.: 14,98 m

NOUVEAU IMPRIMÉS JACQUARD
Cour.: 14,98 m

44% COTON OUAÏE
150 cm SEULEMENT
Cour.: 8,98 m

20% TÔILE MORGANSHEL
150 cm
Cour.: 11,98 m

30% SATIN CHARMEUSE
150 cm
Cour.: 12,98 m

30% COTON ÉGYPTIEN
Cour.: 7,98 m

60% UNE SELECTION SPÉCIALE DE IMPRIMÉS CHALLIS RAYONNE
Cour.: 9,98 m

42% IMPRIMÉS "WAVELY"
Cour.: 8,98 m

62% IMPRIMÉS COTON ET POLYCOTON
Cour.: jusqu'à 7,98 m

VOTRE CHOIX! 2,99 m

39% IMPRIMÉS MATELASSES
IMPRIMÉS UNIS
Cour.: 6,98 m

25% DE RABAIS
VOILE DE FANTAISIE
106" - 110" SEULEMENT
Cour.: 19,98 m

1/3 DE RABAIS
IMPRIMÉS POUR LA DÉCORATION
Coton et polycoton
54"
Cour.: jusqu'à 14,98 m

FABRICVILLE

Le plus grand distributeur de tissus et tentures avec 140 magasins à travers le Canada.

STE-FOY — PLACE LAURIER 2740, boul. Laurier 3e étage sur la Promenade 651-3489

QUÉBEC 1505, rue d'Estimauville 661-6128

Lundi au mercredi: 10h à 17h30 Samedi: 9h à 17h
Jeudi-vendredi: 10h à 21h Dimanche: 12h à 17h

Lundi-mardi: 10h à 17h30 Mercredi-jeudi-vendredi: 10h à 21h Samedi: 9h à 17h Dimanche: 11h à 17h

En raison de manque d'espace, tous les articles ne sont pas disponibles dans tous les magasins.

Emploi et Immigration Canada

Employment and Immigration Canada

UN NOUVEAU SERVICE:

Le guichet emploi

Les Centres d'emploi du Canada de La Capitale, de Lévis et de Sainte-Foy offrent maintenant un service informatisé permettant de consulter la liste des emplois disponibles localement et dans les autres régions.

Ce nouveau guichet, facile d'accès, est en opération aux Centres d'emploi du Canada et aux Centres commerciaux Les Galeries de la Capitale, à Québec, Promenades de Lévis, à Lévis, et Place Laurier à Sainte-Foy.

Canada

Explication des codes Montréal / Toronto - La valeur des titres est exprimée en cents sauf lorsque précède d'un \$, A et B différencient les classes d'actions ordinaires non votantes, p ou o = actions assujetties à des règlements, f = action ordinaire sans droit de vote ou à droit de vote subalterne, pr = privilégiées, r = actions privilégiées dernier dividende pas encore versé, u = unités de capital-actions, V = dividende variable, z = lot brisé, W ou W = Bon de souscription (warrant).

LE MARCHÉ BORSIER

Indice des valeurs industrielles : 1840,86, en hausse de 2,84. Volume des transactions : 11,9 millions d'actions. Titres en hausse : 137. Titres en baisse : 133. Titres inchangés : 125.

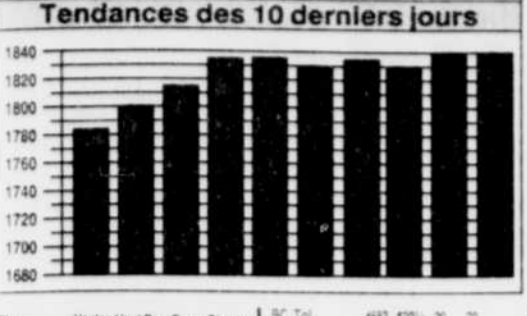


Table listing various stocks and their prices. Columns include stock names, prices, and changes. Includes sections for 'A et B' and 'Tendances des 10 derniers jours'.

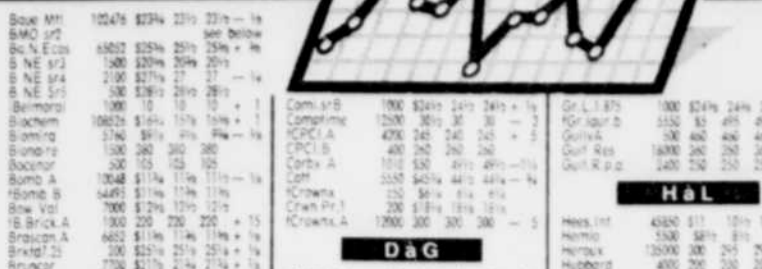


Table listing various stocks and their prices. Columns include stock names, prices, and changes. Includes sections for 'D et G', 'M et O', 'P et S', and 'T et Z'.

TORONTO TSE 300

Indice des valeurs industrielles : 3556,77, en baisse de 5,28. Volume des transactions : 48,4 millions d'actions. Titres en hausse : 296. Titres en baisse : 323. Titres inchangés : 301.

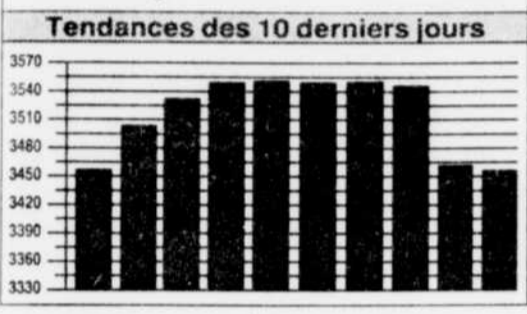


Table listing various stocks and their prices. Columns include stock names, prices, and changes. Includes sections for 'A et B' and 'Tendances des 10 derniers jours'.

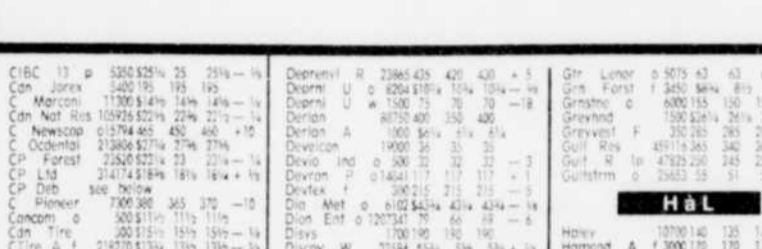


Table listing various stocks and their prices. Columns include stock names, prices, and changes. Includes sections for 'D et G', 'M et O', 'P et S', and 'T et Z'.

NEW YORK DOW JONES

Indice des valeurs industrielles : 3442,95, en hausse de 0,54. Volume des transactions : 218 millions d'actions. Titres en hausse : 937. Titres en baisse : 939. Titres inchangés : 605.

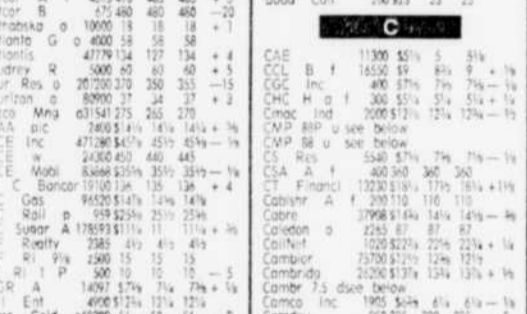


Table listing various stocks and their prices. Columns include stock names, prices, and changes. Includes sections for 'A et B' and 'Tendances des 10 derniers jours'.

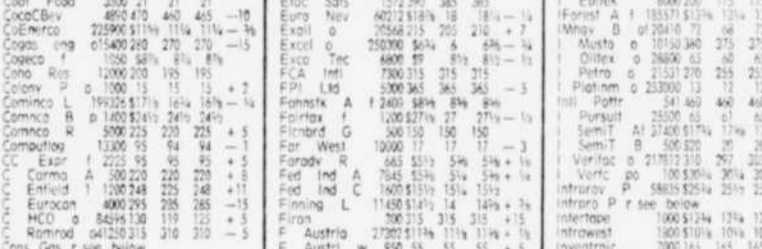


Table listing various stocks and their prices. Columns include stock names, prices, and changes. Includes sections for 'D et G', 'M et O', 'P et S', and 'T et Z'.

Winnipeg Cereales

Winnipeg (PCI) - La valeur des contrats à terme de céréales est à la hausse, hier, sur le marché des futures premières de Winnipeg. Les prix du blé fluctuent entre 20 c à la bourse et 20 c à la hausse. Mars clôturé à 91,00 \$. L'avoine demeurait à 60 c à la hausse. Mars clôturé à 105,50 \$ en fermeter.

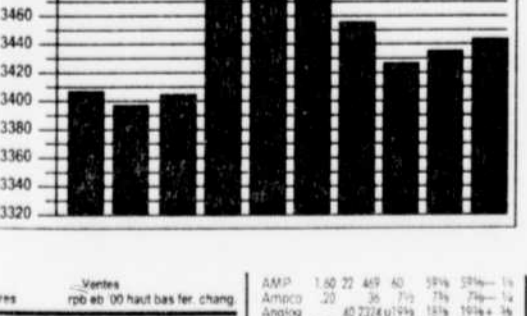


Table listing various stocks and their prices. Columns include stock names, prices, and changes. Includes sections for 'A et B' and 'Tendances des 10 derniers jours'.

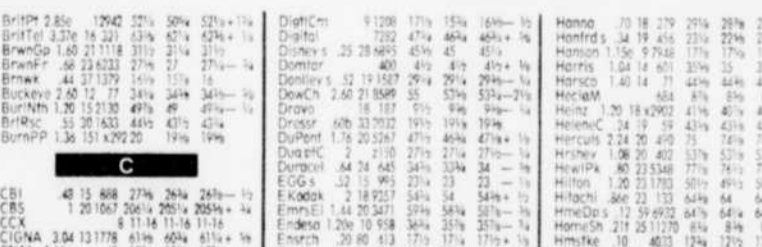


Table listing various stocks and their prices. Columns include stock names, prices, and changes. Includes sections for 'D et G', 'M et O', 'P et S', and 'T et Z'.

Table listing various stocks and their prices. Columns include stock names, prices, and changes. Includes sections for 'A et B' and 'Tendances des 10 derniers jours'.

Table listing various stocks and their prices. Columns include stock names, prices, and changes. Includes sections for 'D et G', 'M et O', 'P et S', and 'T et Z'.

Table listing various stocks and their prices. Columns include stock names, prices, and changes. Includes sections for 'A et B' and 'Tendances des 10 derniers jours'.

Table listing various stocks and their prices. Columns include stock names, prices, and changes. Includes sections for 'D et G', 'M et O', 'P et S', and 'T et Z'.

Table listing various stocks and their prices. Columns include stock names, prices, and changes. Includes sections for 'A et B' and 'Tendances des 10 derniers jours'.

Table listing various stocks and their prices. Columns include stock names, prices, and changes. Includes sections for 'D et G', 'M et O', 'P et S', and 'T et Z'.

Table listing various stocks and their prices. Columns include stock names, prices, and changes. Includes sections for 'A et B' and 'Tendances des 10 derniers jours'.

Table listing various stocks and their prices. Columns include stock names, prices, and changes. Includes sections for 'D et G', 'M et O', 'P et S', and 'T et Z'.

Table listing various stocks and their prices. Columns include stock names, prices, and changes. Includes sections for 'A et B' and 'Tendances des 10 derniers jours'.

Table listing various stocks and their prices. Columns include stock names, prices, and changes. Includes sections for 'D et G', 'M et O', 'P et S', and 'T et Z'.

Table listing various stocks and their prices. Columns include stock names, prices, and changes. Includes sections for 'A et B' and 'Tendances des 10 derniers jours'.

Table listing various stocks and their prices. Columns include stock names, prices, and changes. Includes sections for 'D et G', 'M et O', 'P et S', and 'T et Z'.

OPTIONS TRANSIGÉES

Table of financial options with columns for TITRE, Ventes, Vol, Hautes, Bas, etc. Includes various stock options like JA 513, Cdn Pacific, etc.

Table of financial options with columns for TITRE, Ventes, Vol, Hautes, Bas, etc. Includes various stock options like Laidlaw Inc B, Laidlaw Leasing, etc.

Table of financial options with columns for TITRE, Ventes, Vol, Hautes, Bas, etc. Includes various stock options like Membres de L'IFPC, ABC Funds, etc.

TITRES AU COMPTOIR

TORONTO — Le relevé des actions négociées au comptoir est fourni par l'Association des courtiers en valeurs mobilières du Canada sous l'autorité de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario. Le volume comprend les transactions pour clients et les échanges entre courtiers.

Table of stock transactions with columns for TITRE, Vol, Hautes, Bas, etc. Lists various companies like AT&T, Alcan, etc.

OBLIGATIONS

TORONTO (PC) — La valeur des obligations était généralement à la hausse, hier, sur le marché des obligations, au cours d'une séance d'échanges faible. Le court terme demeurait inchangé. Le moyen terme, les émissions provinciales et corporatives étaient tous en baisse de 20 c. Le long terme perdait 45 c.

Table of bond transactions with columns for TITRE, Rend, Chang, etc. Lists various government and corporate bonds.

FONDS MUTUELS

Table of mutual fund transactions with columns for TITRE, Rend, Chang, etc. Lists various mutual funds like ABC Funds, etc.

Table of mutual fund transactions with columns for TITRE, Rend, Chang, etc. Lists various mutual funds like ABC Funds, etc.

Advertisement for Transport Canada Aéroports. Includes 'APPEL D'OFFRES' and 'AVIS PUBLIC' sections regarding airport operations and recruitment.

Advertisement for Automobiles Prime Roberge. Features a large '8%' graphic and text about car financing and leasing options.

Advertisement for the City of Sainte-Foy. Includes 'AVIS PUBLIC' regarding municipal property and business opportunities.

Advertisement for Transport Canada Aviation. Includes 'AVIS PUBLIC' regarding recruitment for air traffic controllers and pilots.

Advertisement for NISSAN. Promotes the 'VENEZ FAIRE VOTRE CHOIX!' campaign with images of various Nissan models like Sentra, Altima, and Camionnettes.

Advertisement for the City of Sainte-Foy. Includes 'AVIS PUBLIC' regarding municipal property and business opportunities.

Colloque de la Fédération des producteurs du Québec

Il est difficile d'écouler les stocks de bois

QUÉBEC — Les questions économiques et financières ont largement hanté la première tranche du colloque organisé par la Fédération des producteurs de bois du Québec (FPBQ). Des producteurs forestiers du secteur privé se demandent quel moyen utiliser pour écouler leur stock de bois, la FPBQ qui prêche en faveur d'une formule de financement à long terme dans le secteur de la sylviculture et le gouvernement québécois qui renvoie l'ascenseur en disant qu'il n'a plus les moyens financiers pour réaliser les vœux de tout le monde.

par RÉJEAN LACOMBE
LE SOLEIL

Toutefois, on s'entend pour rédiger un guide de modalités d'intervention en forêt privée qui s'intitulera « guide des saines pratiques d'intervention pour la forêt privée ».

Évidemment ce colloque qui se déroulait, hier à Sainte-Foy, a directement hérité de la situation catastrophique qui a bouleversé l'industrie des pâtes et papiers de

puis quelques années.

Ainsi, un producteur de bois privé, M. Laurent Bouchard de la région du Bas-Saint-Laurent, cherche un moyen qui permettrait aux propriétaires forestiers « d'écouler le bois des producteurs ». Le sous-ministre québécois des Forêts, M. Bernard Harvey, doit se contenter de répondre qu'il n'avait pas « de solution à cela ».

Dans le but d'éviter toute éventuelle quête, M. Harvey, d'entrée de jeu, précise clairement que « les moyens financiers gouverne-

mentaux ont leurs limites et nous avons atteint au Québec ces limites ». A défaut de moyens financiers, le MFQ offre aux producteurs de bois privé, non seulement les traditionnelles mesures de soutien, mais aussi des mesures... d'encouragement.

Or, en regard d'une telle situation, le président de la FPBQ, M. Marius Blais, plaide en faveur d'un programme de sylviculture tout en constatant que très peu de propriétaires forestiers font de la sylviculture leur principale activité. Il songe ainsi à un financement à long terme qui prendrait l'allure d'un crédit forestier.

Tout en se disant d'accord avec les objectifs visés par M. Blais, M. Harvey repousse la perche tendue en disant qu'il faudrait « regarder l'ensemble des sources de financement » destinées à la forêt privée. « Il y a aussi, insiste-t-il, la

capacité de payer du gouvernement. Je pense qu'il faudra faire des choix ».

Mais, le président de la FPBQ n'en démord pas. Il constate que l'aménagement d'un boisé exige temps et argent alors que les contextes économique et politique actuels ne favorisent pas les investissements en forêt.

« De plus, insiste M. Blais, la mondialisation des marchés et la concurrence féroce qui s'exerce dans le secteur forestier remettent en question la sécurité dont jouissaient jusqu'à tout récemment les propriétaires forestiers pour écouler leurs produits. Les changements profonds qui s'opèrent dans l'industrie forestière ébranlent les mécanismes collectifs de mise en marché que les producteurs s'étaient dotés pour assurer l'équité entre eux ».

Les régimes de retraite deviennent un défi incontournable pour les employeurs

QUÉBEC — Les régimes de retraite deviennent pour les employeurs un défi

incontournable. Il leur faut désormais répondre de plus en plus adéquatement aux questions que posent les participants et se montrer bien disposés à en faire comprendre aux employés toutes les implications, malgré une grande complexité.

par REAL LABERGE
LE SOLEIL

C'est la conclusion qu'ont dégagée hier deux spécialistes, MM. Pierre Courcy et Peter Scroffton, respectivement actuaire chez Sobeco Ernst & Young et comptable chez Caron Bélanger Ernst & Yong, devant les membres québécois de l'Institut canadien de la retraite et des avantages sociaux (ICRA).

La complexité des normes comptables applicables aux régimes de retraite se reflète dans trois rapports financiers différents à établir et interpréter. Le premier vise à satisfaire les exigences légales relatives aux caisses de retraites ; le deuxième est propre à l'entreprise et destiné aux actionnaires ; le troisième a pour objectif d'établir la solvabilité du régime et d'en contrôler l'administration par le Comité de retraite.

Les directives visant le traitement des régimes de retraite font l'objet de deux chapitres du manuel de l'Institut canadien des comptables agréés (ICCA). Le chapitre 3460 s'applique aux « états financiers de l'entreprise », au coût d'origine et selon des directives remontant à 1986. Le chapitre 4100, dont les directives ont

été émises en 1990, sert à établir les « états financiers du régime de retraite », à la valeur marchande des diverses catégories de placements.

Ceci entraîne des divergences entre l'objectif de l'accumulation des fonds suffisants, les contraintes relatives à la sécurité des prestations, et l'observance des lois sur les régimes de retraite et de la loi de l'impôt. Le vérificateur en dispose par l'ajout de notes aux états financiers, qui peuvent se rapporter à la description des obligations en matière de prestations, ou fournir des explications relatives aux différences entre le passif comptable et actuariel.

Conformément au chapitre 4100, la situation financière du ré-

gime de retraite s'établit avec un actif à la juste valeur marchande, outre les cotisations à recevoir des participants et du promoteur (l'employeur). De son côté, le passif est estimé à la valeur actuarielle des prestations constituées. Le vérificateur suit également l'évolution de la valeur actuarielle, ou des différences entre le passif comptable et le passif actuariel, et de l'actif net disponible pour le service des prestations et la solvabilité du régime.

Au Québec, depuis la loi adoptée en décembre dernier, c'est le Comité de retraite, formé de représentants de l'employeur, des participants et des retraités, qui a le rôle d'administrer et de déterminer les obligations des régimes de retraite.

Des milliers de remorques à bord du CN à compter d'avril

MONTREAL — Des milliers de remorques qui roulaient auparavant sur les autoroutes reliant Montréal, Toronto et la région de Chicago circuleront désormais à bord de wagons de trains du Canadien National, à compter d'avril. CN Amérique du Nord et l'importante société américaine de camionnage J.B. Hunt Transport ont annoncé, hier, leur association au sein d'un accord de partenariat pour le transport de marchandises entre le Canada et les États-Unis. « En cette ère de commerce global, il faut s'impliquer, ou risquer d'être laissé pour compte », a affirmé le vice-président de CN Intermodal, M. Al Gillies. Les camions J.B. Hunt tractent actuellement environ 40 000 remorques par an sur les voies rapides reliant les États-Unis et le centre du Canada. J.B. Hunt ouvrira des parcs de camions à Montréal et Toronto, avec chauffeurs et remorques, pour recueillir et distribuer les marchandises qui effectueront des trajets de longue durée par voie ferrée. Cette desserte débutera le 5 avril. Des trains circuleront dans les deux sens six jours par semaine. La valeur du contrat n'a pas été divulguée. Les pourparlers avaient débuté il y a plusieurs mois, à la demande du CN. Le partenariat doit initialement permettre de transporter des remorques ou semi-remorques, mais il inclura éventuellement des conteneurs. J.H. Hunt a déjà formé de semblables alliances avec sept chemins de fer américains et peut offrir à ses clients le transport entre le centre du Canada et 48 États, ainsi que le Mexique, à partir d'une seule feuille d'expédition. Selon M. Braatz, le tunnel de 200 millions \$ que le CN bâtit sous la rivière St. Clair séparant Sarnia, en Ontario, de Port Huron, au Michigan, a été un facteur décisif. Le tunnel, dont l'ouverture est prévue pour 1994, sera suffisamment haut pour recevoir des conteneurs chargés sur deux niveaux, ce qui accroît l'efficacité du transport ferroviaire.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

POUR FAIRE PARAÎTRE VOS ANNONCES DANS CETTE PAGE COMPOSEZ 647-3270 OU ÉCRIVEZ À CARRIÈRES ET PROFESSIONS LE SOLEIL, C.P. 1547, QUÉBEC, QUÉ. G1K 7J6

Heures limites de réservation: midi l'avant-veille de la publication; jeudi midi pour publication samedi, dimanche ou lundi.

Toutes les annonces publiées dans ces pages sous la rubrique Carrières et Professions sont assujetties à la Charte des droits et libertés de la personne du Québec (L.R.Q., chapitre C-12). Les emplois annoncés s'adressent donc aux hommes et aux femmes.

A tous nos annonceurs, merci de bien vouloir retourner un accusé de réception aux postulants

LE SOLEIL
IL BRILLE POUR TOUT LE MONDE!

ESTIMATEUR(TRICE) JUNIOR

Compagnie bien établie dans le domaine de la construction, division toiture, recherche un(e) estimateur(trice) junior avec un minimum de 2 ans d'expérience.

Faire parvenir votre curriculum vitae à:
Dépt 8389 - Le Soleil
390, Saint-Vallier Est
Québec, G1K 7J6

EMPLOI TEMPS COMPLET OU PARTIEL

Une importante compagnie québécoise désire embaucher:

DISTRIBUTEUR(TRICE)S POUR SERVICE À LA CLIENTÈLE (TÉLÉCOMMUNICATIONS)

dans la région de Québec et la Rive-Sud

Autonomes, dynamiques et motivé(e)s. Rémunération selon vos ambitions.

Pour entrevue:
T.I.C. Québec Inc.
(418) 872-7677

PHARMACIEN(NE)

demandé(e) immédiatement pour emploi régulier, 20 à 25 heures/semaine, à 20 minutes de Québec.

872-8878

Représentant(e)

Notre réputation dans le secteur de l'hôtellerie et de la restauration n'est plus à faire

- Vous connaissez très bien le secteur de la restauration
- La publicité vous intéresse
- Votre revenu est de 3000\$ et plus par mois
- Vous avez une voiture
- Vous êtes disponible immédiatement

Prenez rendez-vous avec nous sans tarder, nous cherchons des gagnants. C.V. au:
Directeur du personnel
175, rue Saint-Paul
Québec (Québec)
G1K 3W2

DROUIN ET PARENT (1992) INC.

recherche une personne ayant des habiletés en

DESSIN DE PLANS ET ESTIMATION

Veillez prendre rendez-vous avec madame Paquet au

626-7585

EN UN CLIN D'OEIL

États-Unis, Canada et Mexique tentent de compléter l'ALÉNA

WASHINGTON — Des responsables américains, canadiens et mexicains se rencontrent aujourd'hui et demain, à Washington, pour tenter de compléter l'accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA) par des garanties sur la protection de l'environnement et les droits des salariés, ainsi que par une clause de sauvegarde sur les importations. L'accord, prévu pour entrer en vigueur le premier janvier prochain, doit créer en quinze ans un marché unique de 360 millions de consommateurs, le plus grand du monde.

Contrat d'électricité entre Hydro-Québec et Enertem

VAL D'OR — Hydro-Québec a conclu, hier, avec Enertem inc., une filiale de la papetière Tembec, un contrat d'achat d'électricité totalisant 400 millions \$. D'une durée de quinze ans, ce contrat prévoit la livraison d'un peu plus d'un milliard de kilowattheures par année, correspondant à une puissance de 146 mégawatts (MW). La centrale qui nécessitera un investissement de 150 millions \$ sera construite à Temiscaming; elle fonctionnera au gaz naturel et produira de l'électricité ainsi que de la vapeur. L'énergie électrique sera vendue à Hydro-Québec alors que Tembec utilisera la vapeur à ses usines de pâtes et de cartonnage de Temiscaming. Le projet fournira de l'emploi à 200 personnes pendant les deux ans que durera la construction puis créera une quinzaine d'emplois permanents.

Continental Pharma Cryosan déclare un bénéfice de 1 107 000 \$

MONTREAL — Continental Pharma Cryosan a enregistré un bénéfice net de 1 107 000 \$ pour le premier semestre terminé le 31 janvier 1993, soit 5 ¢ par action, contre un bénéfice net de 969 000 \$, soit 5 ¢ par action, pour la même période de l'exercice précédent. Le produit d'exploitation pour les premiers six mois de l'exercice s'est élevé à 18 001 000 \$, en comparaison de 9 593 000 \$ pour la même période l'année dernière (exclusion faite des activités abandonnées).

La Bourse de Hong Kong rebondit

HONG KONG — La Bourse de Hong Kong a rebondi, hier, en dépit de la poursuite des attaques de Pékin, qui a accusé le gouverneur de la colonie, Christopher Patten, d'avoir perdu la tête en dansant le tango. Contre toute attente, l'indice Hang Seng, baromètre de la santé économique du territoire, a gagné 2,14 %, alors qu'il avait perdu 5,12 % la veille, entraînant une chute des valeurs de l'ordre de 75 milliards \$ HK (9,6 milliards \$ US). Le comportement de la Bourse, qui va à l'encontre de l'évolution de la crise sino-britannique, aujourd'hui à son paroxysme, s'explique, selon les courtiers, par les propos apaisants tenus lundi soir par le secrétaire au Foreign Office, Douglas Hurd, et par la hausse des actions de la HongKong and Shanghai Bank, qui vient d'annoncer des bénéfices, après impôts, de 1,746 milliard \$ US.

Wang soumet un plan de réorganisation prévoyant 3000 suppressions d'emplois

BOSTON — Wang, le fabricant américain d'ordinateurs en règlement judiciaire, a présenté, hier, un plan de réorganisation au juge des faillites prévoyant 3000 suppressions d'emplois supplémentaires. Aux termes de ce plan, les créanciers de Wang prendraient le contrôle du groupe par le biais d'une émission de nouvelles actions, précise un communiqué de la direction. « Si cette réorganisation est approuvée par le juge des faillites, cela donnera naissance à une société véritablement nouvelle », a affirmé Joseph Tucci, directeur général du groupe informatique. Wang, dont l'effectif totalisait 13 000 salariés avant de demander la protection de la loi sur les faillites (article onze), espérait alors préserver 8000 emplois dans le cadre de cette réorganisation. Mais le groupe en compte 9300 actuellement et envisage de ramener ce nombre à 6000.

Feu vert à la liaison ferroviaire rapide Londres/tunnel sous la Manche

LONDRES — Le chancelier de l'Échiquier, M. Norman Lamont, a annoncé lundi pour la première fois que le gouvernement britannique ferait sa propre contribution financière à la future ligne de chemin de fer rapide reliant Londres au tunnel sous la Manche, avec un financement mixte public et privé. Les travaux pourraient être terminés avant la fin de la décennie, a indiqué le Chancelier. Le terminus londonien sera la gare de Saint Pancras, dans le nord de Londres, et non sa voisine de King's Cross, comme l'avait prévu le gouvernement.

Groupe GTC versera désormais un dividende

MONTREAL — Bonne nouvelle pour les actionnaires de Groupe Transcontinental GTC Itée : désormais, ils recevront un dividende. À titre spécial et immédiatement, ils en toucheront un de 10 ¢. Et, à compter de cette année, ils en percevront un de 2,5 ¢ à chaque trimestre.

par DIDIER FESSOU
du bureau du SOLEIL

Cette politique d'attribution d'un dividende devrait raffermir la valeur du titre qui se transige autour de 9 \$ et augmenter de 12 à 15 millions le nombre d'actions détenues par le public. Selon le vice-président et trésorier Christian M. Paupe, le titre est nettement sous-évalué et mérite mieux que les 9 \$ actuels.

En outre, après avoir affiché un bénéfice de 43 ¢ par action en 1992 et un rendement sur l'avoir des actionnaires de 8 %, Transcontinental croit être en mesure d'établir un rendement sur l'avoir des actionnaires de 10 %, cette année, et un bénéfice qui se situerait entre 56 et 65 ¢ par action.

Employant 4675 personnes au Canada et aux États-Unis, Transcontinental est une entreprise active dans les secteurs de l'imprimerie commerciale, des encarts publicitaires et des publications. En 1992, ses revenus ont atteint 544,5 millions \$, en hausse de 32 %, ce qui lui a permis de dégager des profits nets de 11,4 millions \$ et des fonds autogénérés de 42,4 millions \$. L'avoir des actionnaires se chiffre à 170,1 millions \$, en progression de 44 %.

Avec un actif de 120,7 millions \$ et une dette de 408,6 millions \$, Transcontinental dispose

de 85 millions \$ d'encaisse. Cet argent servira à planifier sa croissance par l'acquisition de nouveaux ateliers d'impression, par l'expansion de ses activités et par la rationalisation de ses opérations. Déjà, l'an dernier, Transcontinental avait déboursé 105 millions \$ pour faire l'acquisition de quatre imprimeries commerciales de Southam.

Les États-Unis constituent la seule ombre au tableau de l'entreprise que dirige M. Rémi Marcoux. En effet, les deux imprimeries établies à Dayton et Orlando ont réalisé un chiffre d'affaires de 60 millions \$ et une perte après impôt de 1,5 million \$. Cette perte est irritante, de l'avis de M. Paupe. Aussi l'entreprise entend-elle analyser puis corriger cette situation, notamment en développant une structure propre au marché américain où les ventes, en incluant les expéditions en provenance du Canada, plafonnent à 85 millions \$.

D'autre part M. Rémi Marcoux a démenti les informations selon lesquelles Transcontinental serait actionnaire des publications Voir, à Montréal et Québec, et Hour, à Montréal : « Le seul lien qui existe entre nous en est un d'affaires puisque nous les imprimons chez Transmag ». Mais, du même souffle, M. Marcoux a admis qu'il était l'un des copropriétaires des publications Voir, à « titre personnel ».



Dr Sylvie Bouchard, Ph.D.

M. Colin Mallet, président et chef de la direction de Sandoz Canada inc., est heureux d'annoncer la nomination de Dr Sylvie Bouchard, Ph.D., au poste de vice-présidente et directrice médicale de l'entreprise.

Diplômée de l'Université Laval à Québec, Dr Bouchard a rejoint les rangs de Sandoz en 1981 après avoir terminé un doctorat en biochimie. Depuis lors, elle a occupé de nombreuses fonctions, tant au Canada qu'en Europe, qui lui ont permis d'apporter une contribution remarquable à l'essor du programme de recherche et développement de l'entreprise.

Dans ses nouvelles fonctions, Dr Bouchard se voit confier la responsabilité de la recherche médicale qui comprend les services de la recherche clinique, les affaires réglementaires, les activités médicales, les services d'information et la biométrie.

Sandoz Canada inc., dont le siège social est situé à Dorval au Québec, mène un vaste programme de recherche clinique dans les domaines de la transplantation, du cancer, de l'immunologie, de la psychiatrie, de la dermatologie, de l'asthme et de l'hypertension, encourageant ainsi la recherche au Canada. Au cours des 5 dernières années, Sandoz a consacré plus de 40 millions de dollars, soit 10 % du chiffre d'affaires annuel de sa Division pharmaceutique, à des projets de recherche et développement qui profiteront directement aux Canadiens.

AVIS DE PRÉSENTATION PROJET DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ SSO, MUTUELLE DE GESTION ET SSO, SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-VIE INC.

Avis est donné que SSO, Mutuelle de gestion (la mutuelle) et SSO, Société d'assurance-vie inc. (la société d'assurance-vie) entendent présenter au Parlement du Québec, pour adoption, un projet de loi d'intérêt privé prévoyant la réorganisation corporative de ces deux entités corporatives, l'apport de nouveaux investissements dans la société d'assurance-vie et la possibilité de la perte du contrôle majoritaire de la mutuelle sur la société d'assurance-vie.

Toute personne qui a des motifs pour intervenir sur ce projet de loi d'intérêt privé doit en informer le directeur de la législation de l'Assemblée nationale du Québec, au 1025, rue Saint-Augustin, édifice Honoré-Mercier, bureau 2.59, Québec (Québec) G1A 1A3. Sainte-Foy, le 3 mars 1993. Les procureurs LE MAY & PLANTE, AVOCATS

Depuis le temps que vous rêvez d'une BMW

Automobiles Jalbert vous fait une offre que vous ne pourriez refuser. En location, conduisez une BMW à partir de

399\$* par mois

BMW 318i / 4 1993
Comptant 5 000 \$
Terme 36 mois
Loyer mensuel : 399 \$
Valeur résiduelle : 12 240 \$

Taxes en sus, 24 000 km par année. Aucune obligation d'achat.

Offre valide jusqu'au 31 mai 1993. Conditionnel à l'acceptation de crédit.

automobiles **Jalbert inc.** 1885, boul. Central Québec 687-4840

L'ÉCONOMIE

COUP D'OEIL SUR LE MARCHÉ

Wall Street
marque le pas

Wall Street a marqué une pause, hier, avant la publication aujourd'hui de l'indice des prix de détail.

Dans un marché attentiste, l'indice Dow Jones a terminé sur un léger gain de 0,54 point, soit 0,02 %, à 3442,95 points dans un volume de 217 millions de titres.

Le nombre des hausses et des reculs a été pratiquement identique.

À Montréal, l'activité boursière a été forte avec une valeur négociée de 153,3 millions \$ pour 11,9 millions d'actions, comparativement à 7,3 millions, lundi. Les indices étaient mitigés et le XXM a clôturé à 1840,86, en hausse de 2,84 points.

Par contre, les titres étaient à la baisse, à la Bourse de Toronto, à l'issue d'une séance animée.

L'indice composite TSE a chuté de 5,28 points à 3556,77.

Le volume était de 48,4 millions d'actions, comparativement à 43,5 millions, lundi.

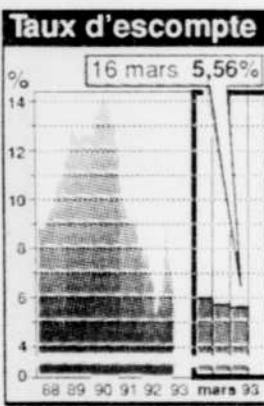
Le prix des métaux en livre sterling par tonne sur le marché de Londres : cuivre 1491,5-1492,5 et plomb 272,5-273,5 ; en dollar américain par tonne : zinc 994,5-995,5, aluminium 1144,5-1145,5 et nickel 5875-5878. A New York, pour livraison en avril, le pétrole brut a perdu 3 c à 20,13 \$US le baril.

Enfin, la firme Handy and Harman cotait l'argent, hier, à 4,601 \$ l'once. La cote de lundi était à 4,568 \$.

LES INDICES



NOUVELLES BRÈVES

Septième baisse
du taux d'exempte

Source: B du Canada - PC/LE SOLEIL

OTTAWA — La Banque du Canada a abaissé le taux d'exempte pour la septième semaine consécutive, hier, le faisant passer de 5,66 % à 5,56 %. Au cours des 12 derniers mois, le taux d'exempte a été le plus bas le 3 septembre 1992 (4,93 %) et le plus élevé le 24 novembre 1992 (8,82 %). Le taux d'exempte est fixé chaque semaine à un quart de point de pourcentage au-dessus du rendement moyen des bons du Trésor de 90 jours du gouvernement.

Record de 35 ans

MONTREAL — La Banque de Montréal a annoncé, hier, un nouveau taux hypothécaire de 5,75 %, le plus bas niveau jamais atteint depuis 35 ans. Ce taux est offert aux emprunteurs qui choisissent le nouveau prêt à taux variable également annoncé hier et par lequel le titulaire peut, à n'importe quel moment au cours des six premiers mois du terme de trois ans, transformer sans pénalité son prêt en hypothèque à taux fixe. Il pourra ensuite, tous les six mois, le remplacer sans pénalité par tout autre prêt hypothécaire de la banque.

Vers une fiscalité
suisse moins favorable

GENEVE — Le gouvernement suisse vient de modifier certaines de ses règles d'imposition, afin d'avoir un système fiscal moins favorable aux contribuables étrangers à haut revenu qui viennent s'installer dans le pays, a indiqué le ministre fédéral des finances. Considérée comme un paradis fiscal par les étrangers, la Suisse est fréquemment choisie comme lieu de résidence par de nombreuses vedettes de cinéma et du sport notamment. On estime à 15 000 environ le nombre de personnes à haut revenu qui ont choisi, pour des raisons fiscales, de vivre au milieu des montagnes de la confédération helvétique. Le gouvernement suisse se fait régulièrement reprocher par son opinion publique de privilégier fiscalement les riches étrangers en détriment de la population locale. Afin de se montrer plus équitable, Berne vient de fixer une assiette d'imposition plus large pour les personnes qui s'installent pour la première fois en Suisse ou qui y reviennent après une absence de dix ans.

Les économistes : « Hydro a perdu le pari des contrats à partage de risques »

QUÉBEC — Hydro-Québec a parié sur le prix de l'aluminium et on peut maintenant dire qu'elle a perdu, conclut un comité formé par l'Association des économistes québécois, selon qui Hydro a peu de chances de récupérer les pertes encourues jusqu'à maintenant.

par PIERRE ASSELIN
LE SOLEIL

Le comité s'adressait hier à la commission parlementaire chargée d'étudier le plan de développement d'Hydro-Québec. Il estime que le Québec sort perdant de l'expérience des contrats à partage de risques. Il existe 13 de ces contrats, dont cinq aux alumineries et à l'usine de magnésium, qui ont entraîné 4 milliards \$ d'investisse-

ments, créé 35 000 emplois pendant la construction et soutiennent 4670 emplois pendant l'exploitation.

À partir des chiffres produits par Hydro, le comité souligne que ces contrats entraînent un manque à gagner annuel de 180 millions \$. C'est 38 500 \$ par emploi maintenu, et les chances de récupérer ces pertes se font de plus en plus minces, affirmait au SOLEIL Alban d'Amours, premier vice-président

de la confédération Desjardins et président sortant de l'Association des économistes.

Pour cette raison, l'Association recommande de limiter les dégâts en rachetant les options déjà consenties pour de futures augmentations de capacité. Ces options, qui font partie des contrats signés, visent notamment les deuxièmes phases dans les cas des alumineries Lauralco et Alouette. Hydro minimiserait au moins ainsi ses pertes.

Hydro-Québec a toujours soutenu qu'au terme de la durée du contrat elle obtiendrait le même revenu qu'avec son tarif

« L » (grande puissance). Mais selon Michel Cao, membre du groupe de travail, il n'existe pas de méthode assez précise pour prévoir l'évolution des prix de l'aluminium sur une période aussi longue que celle prévue aux contrats, soit une vingtaine d'années.

« Hydro avait parié sur le prix de l'aluminium, et elle a perdu son pari », a simplement commenté M. D'Amours.

Le mémoire de l'Association soutient que « le Québec ne trouve pas son compte lorsqu'il utilise l'électricité pour favoriser l'implantation d'industries énergivores. (...) Pour tirer le

meilleur profit de nos ressources, ces industries devraient compenser l'avantage qu'elles tirent des tarifs préférentiels en transformant une part accrue des produits fabriqués au Québec ou en attirant des industries à plus forte valeur ajoutée. »

Par ailleurs, selon Michel Cao, le plan de développement d'Hydro envisage de nouvelles formes de contrats avec ses clients industriels, où les tarifs seraient liés à la profitabilité du client. Rien ne justifie une telle approche, signale l'économiste, qui ne voit pas sous quel prétexte Hydro assumerait une partie du risque de sa clientèle.

Important
déclin de
l'industrie
laitière

QUÉBEC — L'industrie laitière québécoise a enregistré, lors du premier semestre de 1992 comparé à la même période l'année précédente, une phénoménale dégringolade. Ainsi, la production laitière a connu une baisse de 5,4 % passant de 1 654 900 kilolitres à la fin de la première demie de 1991 à 1 565 200 kilolitres à la fin de juin 1992, une diminution de 89 700 kilolitres. De plus, pendant ce temps, le Québec enregistrait une diminution de 647 producteurs laitiers.

par REJEAN LACOMBE
LE SOLEIL

Cet important déclin a frappé durement cette industrie qui a déjà connu ses heures de gloire. Selon les données fournies par le Bureau de la statistique du Québec (BSQ), les recettes brutes ont également suivi la courbe descendante. Elles sont passées de 836,4 millions \$ à la fin de juin 1991 à 814,5 millions \$ un an plus tard, soit une perte de 21,9 millions \$.

L'industrie laitière a connu d'importantes pertes dans chaque région. Ainsi, dans la région de Québec, la production laitière a diminué de 9000 kilolitres au cours du premier semestre de 1992 comparé à celui de l'année précédente. De plus, le nombre de producteurs laitiers est passé de 2035 à la fin de juin 1991 à 1934 au terme des six premiers mois de 1992, soit une perte de 101.

Même phénomène dans la région Beauce-Appalaches. La production laitière dans cette région a connu une baisse de 46 000 kilolitres, plus de la moitié des pertes québécoises, et le nombre de producteurs laitiers est passé de 1396 au cours des premiers six mois de 1991 à 1298 un an plus tard. Il s'agit là d'une perte de 98 producteurs laitiers.

La région des Bois-Francs a connu, elle aussi, une période difficile. Son industrie laitière a vu 91 de ses producteurs laitiers mettre un terme à leur travail. En Estrie, 61 producteurs laitiers ne font plus partie de cette industrie. Les pertes sont de 59 dans la région de Richelieu-Saint-Hyacinthe.

Par ailleurs dans la région du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie-Îles de la Madeleine, le nombre de producteurs laitiers est passé de 1440 au terme du premier semestre de 1991 à 1401 pour la même période en 1992, soit une perte de 39 producteurs laitiers.

Dans la région du Nord de Montréal, 52 producteurs laitiers ont quitté cette industrie, en Mauricie, on enregistre une diminution de 32, au Saguenay-Lac-Saint-Jean, la perte est de 28, dans la région du sud-ouest de Montréal, l'industrie laitière a perdu 35 producteurs. En Abitibi-Témiscamingue, la perte est de 15.



Maquette du Laurier 1975, un édifice dans lequel une somme de 40 millions \$ sera investie en deux phases par l'Assurance-vie Desjardins et la Société immobilière Chetlin.

Projet de 40 millions \$ à Sainte-Foy

SAINTE-FOY — L'Assurance-vie Desjardins et la Société immobilière Chetlin projettent la construction d'un édifice incluant des bureaux et des condos sur le site anciennement occupé par les tissus Bouclair, au 2975, boulevard Laurier, à Sainte-Foy.

par ROBERT FLEURY
LE SOLEIL

Le Laurier 2975 se veut un projet de 40 millions \$ à réaliser en deux phases. Il comprendrait neuf étages, la plupart en espaces à bureaux, avec terrasses, atrium, salles polyvalentes et centre de conférence au dernier étage. Le rez-de-chaussée accueillerait sur deux niveaux divers commerces de services et de restauration avec hall d'entrée de prestige.

L'édifice de béton coulé au revêtement de type mur-rideau en céramique avec panneaux de verre teinté sera situé dans le quadrilatère Laurier, Lavergne, de l'Église et Sasseville et comptera jusqu'à 600 espaces de stationnement répartis sur cinq étages avec accès par la rue Sasseville et le boulevard Laurier.

Pour ce faire toutefois, la ville de Sainte-Foy devra procéder à une modification au zonage du secteur, et le projet fera

l'objet d'une consultation lors de la séance du conseil du 5 avril, et si nécessaire, il y aura signature de registre par la suite vers la fin du mois.

« Pour l'administration municipale, c'est un projet qui s'inscrit dans la trame urbaine du centre-ville de Sainte-Foy et son intégration dans le secteur résidentiel de la rue Sasseville devrait se faire de façon harmonieuse compte tenu des condos qui y seront construits sur trois étages de façon à servir de zone tampon », observe un porte-parole de la ville.

« C'est un projet de développement, il n'y a pas de date de fixée, mais nous sommes déjà les propriétaires majoritaires du

terrain et si le projet se réalise, nous en assurerons sûrement le financement », commente Gilles Juneau, vice-président des affaires corporatives d'Assurance-vie Desjardins. Seules des considérations négatives du potentiel locatif pourraient en retarder la réalisation.

Assurance-Vie Desjardins regrouperait dans cet édifice des bureaux actuellement dispersés sur le territoire de la CUQ et inviterait également d'autres services du groupe Desjardins à en faire autant. Le siège social de Lévis ne serait nullement remis en question. La Société immobilière Chetlin enr. est représentée par Hughes T. Poulin du 1965 boulevard Charest Ouest à Sainte-Foy.

Les 4100 emplois actuels seront conservés

Chrysler investira 600 millions \$ à son usine de mini-fourgonnettes de Windsor

TORONTO — Bonne nouvelle pour l'industrie canadienne de l'automobile : la compagnie Chrysler investira 600 millions \$ pour réorganiser son usine de mini-fourgonnettes à Windsor en Ontario.

par SUZANNE DANSEREAU
de la Presse canadienne

Cet investissement, annoncé en grande pompe, hier, à Windsor par le président de Chrysler M. Yves Landry, ne créera pas d'emplois supplémentaires mais il assurera un meilleur avenir aux 4100 employés de l'usine, a-t-il indiqué.

« Cet investissement majeur — le plus important que nous ayons fait au Canada — démontre que Chrysler a confiance en l'avenir de Windsor », a déclaré M. Landry, lors d'un dîner auquel assistaient plusieurs dignitaires, dont le premier ministre de l'Ontario M. Bob Rae.

Le gouvernement ontarien participe au projet en créant un

fonds spécial de 30 millions \$ pour la formation des travailleurs. Ottawa est aussi dans le coup mais on ne connaît pas les montants impliqués.

Le projet va permettre à l'usine de Windsor de fabriquer la toute nouvelle version de mini-fourgonnettes de Chrysler connues sous le nom de code « NS ».

La première phase de réorganisation de l'usine sera complétée en 1995. C'est alors que Chrysler sera en mesure, pour la première fois de son histoire, de fabriquer deux modèles de mini-fourgonnettes « minivan » : le modèle de base et celui à grand empattement.

Chrysler détient environ 50 % du marché nord-américain de la minivan. C'est d'ailleurs



Yves LANDRY

ce fabricant qui, au début des années 80, a ouvert la voie à ce type de véhicule. La fabrication de la Dodge Caravan et de la Plymouth Voyager a commencé

en 1983 à Windsor. L'an dernier, l'usine a fabriqué un nombre record de 300 000 mini-fourgonnettes.

L'annonce faite, hier, prouve que tout ne va pas si mal dans l'industrie de l'automobile en Ontario.

Certes, le géant General Motors, qui a enregistré des pertes nettes de 72 millions \$ en 1992, fera plus de 6000 mises à pied au Canada au cours des deux prochaines années. Mais le fabricant Ford vient pour sa part d'annoncer des dépenses de plus de 1 milliard \$ dans son usine de Oakville, tout près de Toronto.

Quant à Chrysler, il fabrique déjà des modèles LH et quatre-portes-sédan, à son usine de Bramalea, en banlieue de la Ville-Reine.

Chrysler est le seul des trois géants américains à avoir fait des profits en 1992, lesquels se chiffrent à 723 millions \$.